

Conseil Parisien de la Jeunesse

Recommandations sur le réaménagement de la place de la Bastille

Lundi 7 mars 2016

La Maire de Paris a souhaité que les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse soient associés à la concertation sur le réaménagement de la place de la Bastille organisée dans le cadre du projet « Réinventons nos places » qui a pour objectif l'embellissement et la réorganisation de sept grandes places parisiennes.

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris le 2 décembre 2015,

- À la lecture des documents de présentation du contexte et du projet mis à la disposition par les services techniques de la Ville de Paris ;
- Suite aux rencontres avec les trois maires des arrondissements concernés par le projet de réaménagement, François VAUGLIN, maire du 11e arrondissement le 17 septembre 2015, Christophe GIRARD, maire du 4e arrondissement, le 24 septembre 2015, et Catherine BAR-RATI-ELBAZ, maire du 12e arrondissement le 12 janvier 2016 ;
- Suite à la participation à une visite patrimoniale de la place réalisée par une conférencière de l'association Des Mots et des Arts le dimanche 31 janvier 2016 ;
- Suite à la participation à une réunion publique de restitution du 4 février 2016 ;
- Suite à la réalisation d'un sondage interrogeant la perception et les usages de la place de la Bastille d'un panel de 600 jeunes ;
- Suite à la réalisation d'une séance d'observation des usages de la place le 7 mars 2016 ;
- À la lecture des premiers éléments arrêtés du projet de réaménagement tel que l'extension de l'esplanade du parvis de l'Arsenal jusqu'à la colonne de juillet ;

EST D'AVIS QUE :

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse sont favorables au projet de réaménagement de la place de la Bastille, qui vise à donner plus de place aux piétons et à favoriser les nouveaux usages. La place de la Bastille est aujourd'hui perçue par les jeunes parisiens comme un point de passage et ce projet vise à la transformer en véritable lieu de vie.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse souhaitent soumettre aux élus plusieurs pistes de réflexion :

1. **La création d'une piste cyclable entre la chaussée et l'espace piéton pourrait être envisagée.** Cela permettrait d'éviter de reproduire les usages qui se sont développés sur la place de la République, où les vélos circulent sur le terre-plein destiné aux piétons. Cette

mesure permettrait de venir compléter le Plan Vélo, qui ne précise pas le tracé des voies cyclables sur la place de la Bastille.

2. Une grande partie de l'espace entre le boulevard Richard Lenoir et la rue de la Roquette fait l'objet de stationnements sauvages de deux roues motorisées, créant une véritable pollution visuelle et contribuant à réduire le caractère convivial de la place. Le Conseil Parisien de la Jeunesse recommande de **prévoir plusieurs zones de stationnement pour deux roues motorisées** à différents endroits de la place de la Bastille (Arsenal, Richard Lenoir...).
3. Le projet de réaménagement prévoit l'implantation d'un nouveau mobilier urbain, sur la partie piétonne de la place. Il convient de veiller à ce que ce **mobilier soit fonctionnel, durable et mobile**. Ce mobilier pourra également être le **support d'informations sur l'histoire de la place** à destination des parisiens mais aussi des touristes (traduit en plusieurs langues).
4. Le Conseil Parisien de la Jeunesse invite la Ville de Paris à **limiter, dans la mesure du possible, les événements qui privatiseraient certains espaces de la place**. Les futures animations devraient par conséquent être ouvertes à tous.
5. Il pourrait être envisagé de **valoriser la dimension patrimoniale de la place grâce aux nouvelles technologies**. Des événements estivaux pourraient ainsi être consacrés à l'histoire de la place (sons et lumières, mapping vidéo). Ils prendraient la forme de grands rendez-vous culturels récurrents qui pourraient s'intituler « Les lundis de la Bastille ».
6. La place de la Bastille étant un lieu important de pratiques d'activités de glisse urbaine, le Conseil Parisien de la Jeunesse considère essentiel de **maintenir et valoriser les espaces dédiés au skate** qui se situent au niveau du terre-plein du port de l'Arsenal.
7. Le projet de réaménagement pourrait offrir l'opportunité **d'embellir certains tronçons qui se situent à proximité de la place de la Bastille**, dans le but de faciliter leur appropriation par les piétons. **Le boulevard Richard Lenoir**, qui offre une perspective unique sur la place de la Bastille et le port de l'Arsenal, **pourrait être végétalisé et accueillir un équipement sportif ou un lieu d'expression artistique**. **La rue de Lyon pourrait également être végétalisée**. Cela permettrait de créer une continuité entre la place de la Bastille et la coulée verte.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaiterait cependant alerter les élus sur l'impact à court terme du réaménagement. Celui-ci pourrait en effet provoquer une congestion de la circulation routière et entraîner une augmentation de la pollution atmosphérique. Limiter la place de la voiture aura néanmoins pour effet sur le long terme d'inciter les Parisiens à utiliser des modes de circulation douce.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse souhaitent que ces recommandations soient utiles aux débats, qu'il contribue à enrichir le projet et qu'il puisse éclairer les travaux et décisions des élus parisiens.